

## REVUE DES REVUES

**Revue du Laboratoire d'aménagement du territoire. N° 07, 109 p. en langue française et 51 p. en langue arabe, Université Mentouri Constantine, 2007/1**

Consacré à la question de l'eau, ce numéro est une façon de rendre visible les travaux de magisters en géographie et aménagement, résumés par des chercheurs qui, dans l'écrasante majorité des textes présentés, occultent – ou signalent mal- les références personnalisées de leur auteur. Dans cette note, il s'agit de souligner la qualité inégale des articles et dans ce cas précis, nous évitons délibérément de traiter des exposés couvrant à la fois des domaines voisins, à savoir la géomorphologie des bassins-versants, la géomorphologie des littoraux, l'hydrologie etc., et ceux concernant des commentaires statistiques.

Dans « *L'eau, défi majeur en Algérie* », Azzedine Mébarki A. aborde la question des ressources, de la mobilisation de l'eau et de sa gestion durable en soulignant que l'Algérie est « *confrontée à la rareté de l'eau, conséquence d'un déficit, réel et potentiel, considérable* » ; le climat semi aride et aride, la progression rapide de la demande domestique et la concurrence intersectorielle attisent la tension sur l'eau. En raison de l'énorme retard accumulé au lendemain de l'indépendance, c'est là, un véritable défi auquel est confronté l'Etat en vue de mobiliser de nouvelles ressources (unités de dessalement, stations d'épuration, transferts de l'eau des nappes sahariennes vers le Nord et le Sud). L'auteur brosse la situation des barrages existants, ceux en cours de réalisation et en projet et tente de déterminer les potentialités des 5 grands bassins versants qui attestent de la médiocrité des ressources de l'Ouest algérien (Bassin versant *Oranie-Chott Chergui*) par rapport à celles des bassins versants du Centre (Algérois-Soummam-Hodna) et de l'Est (Constantinois-Seybouse- Mellègue). A partir de sources fournies par le Ministère des ressources en eau, le bilan des infrastructures présenté est fort utile, tout comme l'évocation des grands transferts en cours de concrétisation (de la Petite Kabylie vers les Hautes plaines sétifiennes, du Chélif vers Mostaganem-Arzew-Oran, de la Sebaou-Taksebt vers Alger, etc.). L'eau apparaît là comme un facteur d'intégration régionale et ce, malgré les difficultés de la gestion des infrastructures dans un milieu social contraignant et de la délicate mise en place récente d'instruments en vue d'une durabilité attendue (Code de l'eau complété, Plans directeurs

d'aménagement des ressources en eau, Plan national de l'eau, Agences de bassin hydrographique).

Dans ce même champ, « *La gestion de l'eau en Algérie : l'urgence d'une bonne gouvernance* », Brahim Boumad peut être présenté comme un plaidoyer pour une forme de gestion de l'eau en opposition avec celle, menée de manière autoritaire par le pouvoir central. Après quelques chiffres qui déterminent la pauvreté du pays dans ce domaine et l'énorme retard accusé (irrigation, recyclage des eaux usées,...), l'auteur tente de lier les investissements lourds effectués et la défaillance affirmée de la gestion de l'eau ; appelle à une profonde réforme du secteur avant de passer au processus de privatisation. Toutefois, aucune analyse de terrain ne vient, ni soutenir ses hypothèses et affirmations, ni s'appuyer sur des réactions d'usagers publics ou privés et des populations aménagées face à cette question, oubliant même le coût de l'eau que l'Etat maintient à bout de bras.

A partir de diverses méthodes inspirées par une série d'études dont sa thèse de doctorat, Azzedine Mébarki tente d'évaluer à l'échelle régionale « *les apports annuels moyens des eaux de surface : cas des bassins de l'Est algérien* » tout en soulignant l'envasement des barrages de l'époque coloniale, le retard pris durant plus d'un tiers de siècle et la réalisation, principalement en Petite Kabylie et dans le Tell du Nord-Est, de 14 nouvelles retenues ayant une capacité installée de 2,6 milliards de m<sup>3</sup>. Articulé autour du Barrage de Beni Haroun implanté sur l'Oued Kébir-Rhummel, le plus grand du pays (960 000 000 m<sup>3</sup>), ce système a permis à l'Est algérien de rattraper le retard accumulé en matière de capacité d'eau stockée, car près de 50 % des capacités y sont actuellement domiciliées. En raison de la forte croissance urbaine et de la demande sociale exprimée par les agglomérations urbaines et l'agriculture irriguée, de nombreuses canalisations de transfert d'eau sont actuellement en cours de réalisation dont celles du sous-ensemble du barrage de Beni Haroun alimentant les cinq wilayas de Mila, Constantine, Oum el-Bouaghi, Batna et Khenchela, et les canalisations du sous-ensemble de la Petite Kabylie-Hautes plaines sétifiennes approvisionnant 1.400.000 habitants et devant irriguer en principe 40 000 hectares.

Tous les textes soulignent les retards enregistrés, la lourdeur des investissements publics effectués et les problèmes de la gestion des infrastructures dans un milieu contraignant et ce, dans un pays caractérisé par une centralisation effective. Pourtant, dans cette configuration territoriale, l'eau apparaît bien en Algérie comme un solide *facteur de régionalisation*. Même si, l'intérêt porté sur les réactions des acteurs sociaux (décideurs, entreprises, collectivités locales, mouvement

associatif, habitants,...) n'est pas clairement approché, il reste que cette visibilité scientifique sur la question de l'eau permise par cette revue est bien utile ; il reste également à élaborer pour l'Ouest, le Centre et le Sud, une manière de progresser dans la connaissance de ce thème capital pour l'avenir du pays.

**Abed BENDJELID**

**NAQD<sup>1</sup>, Revue d'études et de critique sociale, numéro 25 (automne/hiver) sous le titre « corruption & prédation » ou « El Nab oua El Fassad », 238 pages, Alger, 2008**

La revue s'intéresse à l'un des thèmes d'actualité, à dimensions multiple et complexe : la *corruption*. Tout en transcendant l'analyse moralisante, l'historien Daho Djerbal, situe le phénomène lorsqu'il constate que : « [...] *la corruption ne connaît de frontières ni politiques ni idéologiques, seules ses expressions et sa conception varient dans le temps et l'espace.* » Indéniablement, celle-ci touche la plupart des pays, y compris l'Algérie. Ainsi, ses différents aspects, juridiques, institutionnels, socio-économiques, voire politiques, font l'objet de décryptage des treize articles constituant ce numéro ; neuf de ces derniers sont en langue française.

La revue ouvre le débat par une typologie des pays postsoviétiques considérés par Anastassiya Zagainova (Grenoble) comme les plus corrompus, à partir desquels elle distingue quatre groupes de pays correspondant aux formes : *endémique, bureaucratique, politique*, enfin *les pays vertueux* englobant les sept Etats qui ont adhéré à l'Union Européenne, après la chute du mur de Berlin.

D'autres articles abordent les critères de mesure émis par des institutions internationales par lesquels, celles-ci classifient les différents pays selon le degré réel ou supposé de la corruption. Ils sont testés dans des cas précis tels que les pays émergents (Maroc, Algérie) ou développés (Italie, Russie).

Ainsi, les deux pays maghrébins ont fait l'objet de six contributions, trois chacun. Les techniques de l'évaluation, la fiabilité des indicateurs de mesure tels que l'indice de perception de la corruption (IPC) et le baromètre global de la corruption, seront examinés par Azeddine Akeski.

---

<sup>1</sup> Le premier numéro de Naqd a vu le jour dans le dernier trimestre de 1991. En 19 ans d'existence, la revue a produit vingt-deux éditions, dont cinq sont doubles. Elle tire, actuellement 2000 exemplaires. Son rédacteur en chef est l'historien Daho Djerbal. Elle est publiée par la SARL, Société d'édition et d'animation scientifique et culturelle avec le concours du Centre National du Livre.

Des enquêtes du *Baromètre mondial de la corruption*, en 2006, ont permis de mettre en exergue les secteurs les plus touchés, par la corruption, dans les 62 pays analysés, selon une échelle de 1 à 5. Le fait en question se propage dans des secteurs qui peuvent être répartis selon leur nature juridique (privé, public) ou celle des activités (secteur pétrolier en Russie, marchés publics, administration, défense, système judiciaire, partis politiques... en Algérie). Que ce soient les groupes sociaux, issus des *hautes fonctions* administratives ou politiques, selon Ihsane El Kadi (Algérie) ou de ce qu'appelle Abdel Aziz Nouayidi (Maroc) *les rapports de clientélisme* entre le pouvoir central et les différentes élites culturelles, politiques et sociales, tous utilisent la corruption comme support de recomposition sociale. Dans leur article collectif, « *diffusion des mécanismes de lutte contre la corruption : vers de divers types de gouvernance* », Béatrice Hibou et Mohammed Tozi reviennent sur les dispositions juridiques, comme moyens de lutte, ainsi que sur les contraintes sociales nouvelles auxquelles est confronté tout pouvoir central, lesquelles ont obligé ce dernier à céder des espaces dont il avait le monopole au profit de ce qu'il est appelé communément « société civile » dans ses formes moderne et traditionnelle.

Apparemment, pour les deux auteurs, une nouvelle perspective de *gouverner* tend à y émerger sous les pressions locales et internationales. De son côté, Mahmoud Belhimer revient sur un thème récurrent, à savoir *l'échec de la presse algérienne face à la corruption*. Par le biais d'un arsenal juridico-législatif, il établit le rapport conflictuel entre le pouvoir central et la presse « indépendante » datant des années quatre-vingt-dix. Même si l'auteur préconise l'autonomie de la presse, par rapport au pouvoir politique ; il serait légitime de se demander si les médias peuvent-ils l'être des autres pouvoirs, qu'ils soient financiers ou autres, en particulier, privés. Etant donné, aussi, la partialité de celle-ci dans les enjeux, elle s'est arrogée un rôle qui n'est pas le sien, c'est-à-dire devenir actrice, voire protagoniste, au lieu d'être observatrice. On pourrait justifier cet état par la faiblesse des institutions politiques ou administratives dont le rôle serait de gérer de tels *dysfonctionnements*.

En conclusion, il serait utile de revenir sur les concepts de prédation et corruption. La corruption a été traduite par *el fassad*, terme qui englobe des aspects de la vie sociale, lesquels sont couramment dénoncés par le discours religieux qui leur attribue une dimension morale. Alors que la corruption reste plutôt une catégorie juridique, une pratique illicite, définie par le droit comme un monopole d'un pouvoir détenu par une personne, généralement dans le secteur public, et exploité, directement ou indirectement, à des fins personnelles ; *el fassad*, par contre, ne

correspond pas forcément à cette dernière. D'ailleurs, c'est ce qu'essaie de faire Rachid Sidi Boumedine lorsqu'il distingue la corruption qui s'inscrit dans une logique de « violer la loi » pour obtenir des avantages personnels alors que la prédation, même si elle constitue transgressions et prélèvements illicites commis par des agents privés sur l'espace public, se différencie de la première par l'absence d'une complicité de celui ou celle qui détient le monopole d'un service public. En d'autres termes, celle-ci relève d'un rapport individuel ou d'un rapport de type communautaire (occupation d'un bien public par le fait accompli, sans aucune assise juridique) à l'opposé de la corruption qui met en rapport, au minimum, deux personnes actives. Enfin, on peut y relever en outre, l'assertion qui voulait faire admettre que la corruption est, généralement, dénoncée dans le discours, mais cultivée dans la pratique quotidienne.

Enfin, cette édition a essayé de mettre en exergue la corruption que connaît notre pays, de la situer dans l'espace et de faire le point sur des modalités nous permettant d'évaluer son importance et ses formes. C'est tout le mérite de ce numéro.

**Ahmed YALAOUI**



# TAMAZIYT TURA ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵜ

Uran deg wuṭṭun-agi :

Youcef MERAHI, Said ZANOUN, Cherifa BILEK,  
Malek HOUD, Hamid BILEK, Ramdane LASHEB,  
Djedjiga ANARIS, Chafia DJAMER, Djamilia MIMECHE,  
Meziane BOULARIAH, Lydia GUERCHOUH,  
Said CHEMAKH, Saadia BOUNADI, Nora MAHI,  
Mohamed MEDJDOUB, Abdelhafid CHENANE,  
Djaffar MESSAOUDI, Hacène HALOUANE,  
Kaci SADI, Mohand AIT IGHIL, Nacera KEDDACHE  
Ramdane ABDENBI, Abdenour HADJ-SAID.

TASUNT S TMAZIIT N USQAMU UNNIG N TIMMUZTA

ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵢⵜ ⵜⴰⵏⵓⵔⵜ

HA

Haut Commissariat à l'Amazighité

U<sup>n</sup> 1  
yennayer  
2959/2009

**19, avenue Mustapha El Ouali (ex Debussy) Alger**  
**Tél : 021-64-29-10/11 – Fax : 021-63-59-16**  
**B.P.400, 16070, El Mouradia-Alger**